

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 septembre 2019

VIOLENCES COUPLES ET INCIDENCES SUR LES ENFANTS - (N° 2200)

Non soutenu

AMENDEMENT

N° CL18

présenté par
Mme Ménard

ARTICLE PREMIER

À l'alinéa 2, substituer à la dernière occurrence du signe :

« , »

le mot :

« ou ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.